

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANCOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD
MRC DE MONTMAGNY

À une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue **LUNDI, le 7 juin 2021**, à la salle du conseil municipal à la Maison de la Paroisse, à **vingt- heures**.

À laquelle sont présents :

Messieurs
Frédéric Jean, Maire
Jean-Guy St-Pierre
Jean-Yves Gosselin
Yves Laflamme
Mesdames
Huguette Blais
Chantal Blanchette
Sandra Proulx

Tous formant le quorum sous la présidence de monsieur Frédéric Jean, Maire

Monsieur Jean-Eudes Gaudet, directeur général et secrétaire-trésorier est également présent.

La séance débute par une période de recueillement.

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT le décret numéro 740-2021 du 2 juin 2021 qui prolonge cet état d'urgence pour une période additionnelle soit jusqu'au 11 juin 2021;

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance en personne ou par audioconférence;

EN CONSÉQUENCE,

R-112-2021

IL EST PROPOSÉ par : Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par : Huguette Blais

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'ouvrir cette séance régulière du conseil. Il est 20h00

Que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer en personne ou par audioconférence.

2 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1 Ouverture de la séance régulière
- 2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance régulière du conseil tenue le lundi 03 mai 2021
- 4 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance spéciale du conseil tenue le mardi 25 mai 2021
- 5 Adoption des comptes à payer
- 6 Administration
 - 6.1 Avis de motion et dépôt du projet de règlement concernant les animaux
 - 6.2 Adoption de la charte municipale pour la protection de l'enfant
 - 6.3 Soumission pour rénovation du local du journal l'Écho
 - 6.4 Adoption du budget révisé de l'office d'habitation de la région de Montmagny
 - 6.5 Élections municipales 2021, vote par correspondance
 - 6.6 Découverte des restes de 215 enfants sur le site d'un ancien pensionnat autochtone à Kamloops en Colombie-Britannique
 - 6.7 Projet de places temporaires en garderie (CPE) à Saint-François de la Rivière-du-Sud
- 7 Loisirs
 - 7.1 Ciné parc ambulant
- 8 Travaux Publics
 - 8.1 Soumissions pour les lignes de rues et routes municipales 2021
- 9 Eau – aqueduc – égouts
 - 9.1 Achat de PASS-10 BULK chez KEMIRA pour l'usine d'eau potable
 - 9.2 Soumissions pour l'achat de détecteurs de gaz pour l'usine d'eau potable
- 10 Incendie – Sécurité publique et/ou civile
 - 10.1 Dépôt du rapport mensuel du service des incendies pour le mois de mai 2021
- 11 Urbanisme
 - 11.1 Dérogation mineure pour le 918, chemin Saint-François Ouest, lot 3 475 984
- 12 Dossiers et projets en cours
 - 12.1 Étude pour la caractérisation de l'habitat des milieux naturels pour la montée Morigeau par (Tetra Tech QI Inc.
 - 12.2 Préparation du mandat de contrôle qualitatif des matériaux ainsi que la surveillance bureau et chantier des travaux par la firme Tetra Tech QI inc. (montée de Morigeau)
- 13 Correspondance
- 14 Varia
- 15 Période de questions
- 16 Levée de la séance régulière

R-113-2021

IL EST PROPOSÉ par : Yves Laflamme

APPUYÉ par : Sandra Proulx

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que proposé en laissant le varia ouvert.

3 LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL TENUE LE LUNDI, 3 MAI 2021

Lecture du procès-verbal ayant été faite individuellement par les membres avant la séance,

R-114-2021

IL EST PROPOSÉ par : Chantal Blanchette

APPUYÉ par : Jean-Guy St-Pierre

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du conseil tenue le lundi, 3 mai 2021 sans modification.

4 LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL TENUE LE MARDI 25 MAI 2021

Lecture du procès-verbal ayant été faite individuellement par les membres avant la séance et à la suite des quelques précisions apportées par le directeur général,

R-115-2021

IL EST PROPOSÉ par : Huguette Blais

APPUYÉ par : Sandra Proulx

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance spéciale du conseil tenue le mardi 25 mai 2021 sans modification.

5 ADOPTION DES COMPTES À PAYER

REVENUS MAI 2021

Journal l'Écho, remboursement frais de poste	244,49
Permis	380,00
Fax	6,00
Loyers	3 295,00
COMMANDITE DEK HOCKEY:	
La Miellée Rivière-du-Sud	500,00
Ferme Oakfield	100,00
Thibault Montmagny	1000,00
Pneus André Ouellet	1000,00
	2 600,00
Ministère Développement Durable, 2e versement subvention...	2 450,00
Jardins communautaires, location	120,00
Location niveleuse	213,70
Ministère des Transports, contrat déneigement Tranche 3	2 275,00
Ministère des Transports, sortie hors saison (patrouille, charrue, sable et sel	960,31
AVANTIS Coop., ristourne	184,37
Jacques et Raynald Morin, dénonciation tonnage 2020	675,00
Municipalité Saint-Pierre, remb. Capital intérêt Usine filtration et Capital intérêt camion incendie	80 665,55
TOTAL :	94 069,42

COMPTES A PAYER JUIN 2021

Hydro-Québec, Usine de filtration	6206,12	
Éclairage public	817,04	
Clignotants	42,14	7065,30
Bell Mobilité, Iphone Loisirs et Garage		165,94
Vidéotron, Bureau.....	292,67	
Garage.....	101,59	
Usine filtration.....	100,67	
Surpresseur St-Pierre	36,11	
Loisirs	145,22	
Bibliothèque.....	78,53	754,79
Energir Garage.....	294,58	
Maison Paroisse.....	44,91	
Loisirs	227,81	567,30
VISA, Google	51,47	
Apple music.....	17,23	
Facebook.....	43,99	
Purolator, eau potable, usée et divers	104,49	217,08
Solutions Nexarts inc., formation Qidigo		71,86
Ministre Revenu Québec, remise de mai 2021		9106,43
Revenu Canada, remise de mai 2021		3285,12
Retraite Québec, remise de mai 2021		297,77
La Fabrique, loyer juin 2021 Bibliothèque		350,00
REMBOURSEMENT CELLULAIRES MAI 2021		
Jean-Eudes Gaudet	25,00	
Sylvain Lemieux.....	25,00	
Réjean Pellerin.....	25,00	
Michaël Corriveau	25,00	100,00
Les Concassés du Cap, collecte mai 2021		4500,22
CDTEC Calibration, certification détecteur 4 gaz (serv. Incendie		137,97
Raymond Chabot Grant Thornton, facture finale états financiers		1264,72
Aquatech, opération usine filtration et eaux usées		9917,27
Camion GloboCam, filtre à l'huile		41,62
François Morin, remb. nouvelle plaque immatriculation Ford		11,70
Enercycle, enfouissement avril 2021		5317,30
Groupe Akifer, analyse vulnérabilité installation production d'eau potable		5863,73
BuroPro Citation, 2 caisses papier + papeterie		136,38
CDTEC Calibration, senseur d'oxygène et certification détecteur De gaz (usine filtration)		946,25
MRC de Montmagny, collecte tonnage avril 2021		1872,53
Boivin & Gauvin, support alimentation piscine (serv. incendie)		913,87
Tetra Tech QI, hon. Prof. Montée Morigeau, ch. St-Frs E et O		2242,02
Tremblay Bois Mignault Lemay, Hon. Prof. projet ascenseur.....	1098,01	
Hon. Prof. validation appel d'offres	451,28	
Hon. Prof. Règlement Montée Morigeau....	1161,25	
Hon. Prof. Tranche 1 service première ligne.....	576,61	3287,15
Les Alarmes Clément Pelletier, remplacer batterie (usine)		127,70
Linde Canada, 2063 ³ à 0,3366 oxygène (usine filtration)		813,70
Journal l'Echo, publication + crédit		24,72

Emco, asphalte froide	834,72
René Samson, Réparation lumières de rue 577,75 3 lumières DEL (Garage) 1125,43	1703,18
Unibéton, 120,53 tm à 5,80\$ sable naturel	803,76
Weed Man, entretien pelouse	727,24
Boulon Hydraulique CMT, batterie, chargeur etc.. (Garage)	820,52
Les Entreprises Gilbert Cloutier, location pelle	335,72
Erik Lefebvre, remboursement repas formation pompier	55,31
Nicolas Lamonde, remboursement repas formation pompier	40,40
Wurth, mèches et nettoyant pour freins (Garage)	203,76
Carrières Rive-Sud, 178,01 tm à 14,31\$ gravier	2806,10
Fondation Hôtel-Dieu Montmagny, contribution Tournée des Vainqueurs 2021	500,00
Emco, « Repair clamp » (Garage)	1536,51
Philiass Blais & Fils, 1 voyage de terre noire tamisée	321,93
Communications Imago inc., hébergement site internet	275,25
Nicolas Lamonde, remb. frais déplacement 78 km à 0,43\$ formation pompier	33,54
Ville de Montmagny, carte-loisirs 2020	1586,65
Pagenet, téléavertisseurs	57,20
Centre Horticole Beau Site, rouleaux de pelouse (Loisirs)	110,38
TY Moteurs, support (scie à ciment)	64,64
Les Entreprises Gilbert Cloutier, location marteau piqueur	63,23
Fix Auto Montmagny, réparation camion Dodge Ram	6634,88
Boulons & Écrous, boulons, rondelles, écrous (Garage)	85,20
Boulon Hydraulique CMT, Ensemble clé perceuse + adaptateur (Aqueduc)..... 689,80 Embout à graisser (Garage) 45,94	735,74
Régie L'Islet-Montmagny, gestion CTL : avril 2021	3591,38
V-T0, produits sanitaires Maison Paroisse	456,13
MS2Contrôle, changer minuterie défectueuse terrain de baseball et patinoire	361,61
Philiass Blais & Fils, location nacelle	344,93
Jocelyne Noël, entretien bureau mai 2021	150,00
Grains SGO, frais de pesée camion pompier 208 et 508	68,99
Agat Laboratoires, analyses eau potable et usée	581,89
Raymond Chabot Grant Thornton, facture intérimaire mandat FIMEAU	1724,61
Service de réparation JP, hoses, coupleurs	436,56
Les Concassés du Cap, transport conteneurs Garage	1720,71
Javel Bois-Francs, chlore usine filtration	954,75
MRC de Montmagny, 2 ^e versement quote-part	60488,00
Postes Canada, envoi journal l'Echo (extérieur)	93,78
Ville de Montmagny, Inscription pompier 1 (2 pompiers) 1093,24 Assistance incendie..... 4370,27	5463,51
Ultramar l'Arrêt Stop, essence	443,29
Pneus André Ouellet, tubes et autres	64,18
Pièces d'Autos GGM, pièces équipement	296,20
Formation Urgence Vie, formation secourisme Camp de jour	174,00
Enair Contrôle, entretien préventif Loisirs	428,21
BuroPro Citation, contrat photocopieur	301,19
Linde Canada, location réservoir oxygène (usine)	444,00
François Morin, remb. frais déplacement 323 km à 0,43	138,89
Macpek, pièce camion Freightliner	74,85

Avantis, matériel divers	
Enseigne 4 chemins (lumière)	17,22
Aqueduc.....	12,69
Égout.....	54,02
Loisirs	316,00
Garage.....	806,31
	1206,24
Info Page, IPA (service incendie)	117,68
L'Arsenal, veste ultrasoft rouge (service incendie)	175,05
Postes Canada, envoi circulaires et journal l'Écho	277,33
MDM Publicité, vêtement avec logo (casquettes, t-shirts, polos)	1724,17
Les Concassés du Cap, transport conteneurs Garage	1621,72
Gaétan Bolduc & Ass., huile mobil (Garage)	162,39
Résotel, refaire le message d'accueil professionnel	89,68
MDM Publicité, impression coroplast	206,96
Supérieur Propane, location cylindre	4,60
Carrières Rive-Sud, 166,81 tm à 12,91 gravier	2476,00
Linde Canada, 2031 m ³ à 0,3366 oxygène (usine filtration)	802,69
Sani Bleu, location toilette chimique Par Franco-Fun	373,67
TOTAL :	167 892,14

Je soussigné, Jean-Eudes Gaudet, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, certifie que la Municipalité possède dans son compte général les avoirs requis pour payer les comptes ci-avant décrits.

Après analyse et discussion;

R-116-2021

IL EST PROPOSÉ par : Jean-Yves Gosselin
APPUYÉ par : Huguette Blais
ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter les comptes à payer.

6 ADMINISTRATION

6.1 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT CONCERNANT LES ANIMAUX

AVIS est donné par Jean-Yves Gosselin, membre du conseil municipal, qu'un règlement sera soumis au conseil municipal pour adoption, dont un exemplaire est déposé devant le conseil municipal simultanément au présent avis de motion, visant à abroger le règlement 173-1999 et de le remplacer;

POUR CES MOTIFS,

Après analyse et discussion;

R-117-2021

IL EST PROPOSÉ par : Jean-Yves Gosselin
APPUYÉ par : Yves Laflamme
ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'accepter l'avis de motion et le dépôt du projet de règlement concernant les animaux

6.2 ADOPTION DE LA CHARTE MUNICIPALE POUR LA PROTECTION DE L'ENFANT

Autorisation de l'adoption de la Charte municipale pour la Protection de l'enfant.

En mémoire d'Aurore Gagnon, « l'enfant martyr », et du centième anniversaire de son décès, et des autres victimes.

CONSIDÉRANT QUE les municipalités sont des gouvernements de proximité, et que de ce fait, il est important qu'elles posent des gestes afin de favoriser et promouvoir la protection des enfants, gestes qui contribueront à faire cesser ces événements tragiques et inacceptables dus à la négligence et à la maltraitance à l'égard des enfants;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Fortierville lance l'appel à toutes les municipalités du Québec afin qu'elles adhèrent au mouvement et aux valeurs de bienveillance et qu'elles s'engagent envers la protection des enfants en adoptant la présente *Charte municipale pour la protection de l'enfant*;

CONSIDÉRANT QU'une municipalité bienveillante propose un milieu de vie sécuritaire pour tous les enfants;

CONSIDÉRANT QU'une municipalité bienveillante est à l'écoute des enfants en leur offrant des lieux et des occasions pour qu'ils puissent s'exprimer librement et en toute confiance;

CONSIDÉRANT QU'une municipalité bienveillante pose des actions de prévention de la maltraitance envers les enfants et voit à la diffusion des ressources d'aide disponibles sur son territoire;

CONSIDÉRANT QU'une municipalité bienveillante intègre dans sa planification des actions favorisant le développement du plein potentiel des enfants;

Après analyse et discussion;

R-118-2021

IL EST PROPOSÉ par : Chantal Blanchette

APPUYÉ par : Huguette Blais

ET UNANIMEMENT RÉSOLU DES CONSEILLERS

PRÉSENTS que le conseil de la municipalité de Saint-François de la Rivière-du-Sud adopte la *Charte municipale pour la protection de l'enfant* et s'engage à :

Mettre en place des actions pour accroître le sentiment de sécurité des enfants dans les lieux publics;

Favoriser la mise en place de lieux protecteurs ou de processus d'accueil et d'intervention pour des enfants réclamant du secours;

Reconnaître les enfants en tant que citoyens à part entière;

Favoriser la mise en place d'espaces de consultation accessibles et adaptés aux enfants de tous âges;

Informer les citoyens des signes de maltraitance pour les sensibiliser à exercer un rôle de vigilance;
Publiciser régulièrement la liste des ressources sur le territoire **offrant des services aux familles et aux enfants**;
Soutenir les initiatives du milieu contribuant au développement et à l'épanouissement des enfants;
Valoriser le vivre-ensemble et l'entraide, et ce, au moyen d'événements rassembleurs favorisant l'inclusion et la participation sociale. Adoptée.

6.3 SOUMISSION POUR LA RÉNOVATION DU LOCAL DU JOURNAL L'ÉCHO

Une soumission a été demandée pour la rénovation du journal l'Écho à la suite des infiltrations d'eau au plafond survenues il y a un an. La toiture ayant été refaite l'automne dernier, la soumission comprend la réparation intérieure du gypse et le remplacement du revêtement de plancher (initialement du tapis).

Le soumissionnaire est : Les Conceptions Boulet Construction Inc.

Vinyle de type résidentiel	2749.68\$
Réparation du plafond	305.00\$
Estimé des travaux 2 employés	2800.00\$

Total avant taxes	5854.68\$

Après analyse et discussion;

R-119-2021

IL EST PROPOSÉ par : Huguette Blais

APPUYÉ par : Yves Laflamme

ET UNANIMEMENT RÉSOLU : de retenir les services de Les Conceptions Boulet Construction Inc pour l'exécution des travaux proposés au montant de 5854.68\$ avant taxes.

6.4 ADOPTION DU BUDGET RÉVISÉ DE L'OFFICE D'HABITATION DE LA RÉGION DE MONTMAGNY (2021-003979)

L'Office d'habitation de la région de Montmagny a soumis son budget révisé pour approbation. Il en résulte un déficit supplémentaire de 2035\$ à assumer pour la municipalité.

Après analyse et discussion;

R-120-2021

IL EST PROPOSÉ par : Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par : Jean-Guy St-Pierre

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'accepter le budget révisé 2021-003979 PU-REG déficit d'exploitation tel que présenté par l'office d'habitation de Montmagny et de demander davantage d'explications quant aux raisons du déficit supplémentaire.

6.5 ÉLECTIONS MUNICIPALES 2021, VOTE PAR CORRESPONDANCE

Si le conseil d'une municipalité souhaite prévoir cette modalité de vote pour l'une ou l'autre des clientèles, il doit adopter une résolution en ce sens **au plus tard le 1^{er} juillet 2021**. La résolution doit préciser à quelle(s) clientèle(s) elle souhaite permettre le vote par correspondance.

Après analyse et discussion;

R-121-2021

IL EST PROPOSÉ par : Huguette Blais

APPUYÉ par : Jean-Yves Gosselin

ET UNANIMEMENT RÉSOLU de ne pas se prévaloir du vote par correspondance pour les élections municipales 2021.

6.6 DÉCOUVERTE DES RESTES DE 215 ENFANTS SUR LE SITE D'UN ANCIEN PENSIONNAT AUTOCHTONE À KAMLOOPS EN COLOMBIE BRITANIQUE

CONSIDÉRANT la découverte des restes de 215 enfants sur le site d'un ancien pensionnat autochtone à Kamloops en Colombie-Britannique;

CONSIDÉRANT les mauvais traitements infligés aux autochtones dans les pensionnats partout au Canada décrits par de nombreux rapports de commission d'enquête;

CONSIDÉRANT le devoir de tous les gouvernements, quel que soit le niveau, d'œuvrer à l'amélioration des relations et au bien-être de toutes les communautés;

CONSIDÉRANT l'obligation des gouvernements, quel que soit le niveau, de faire la lumière sur notre histoire, d'assumer le devoir de mémoire et d'honorer les victimes;

Après analyse et discussion;

R-122-2021

IL EST PROPOSÉ par : Huguette Blais

APPUYÉ par : Jean-Guy St-Pierre

ET UNANIMEMENT RÉSOLU QUE la municipalité de Saint-François de la Rivière-du-Sud joigne sa voix au conseil d'administration de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) et exprime sa profonde tristesse à la suite de la découverte des restes de 215 enfants sur le site d'un ancien pensionnat autochtone à Kamloops en Colombie-Britannique;

QUE la municipalité salue l'annonce du gouvernement du Québec de faire la lumière sur d'éventuels cas semblables au Québec;

QUE la municipalité exprime sa solidarité avec les communautés autochtones et renouvelle sa volonté de favoriser des relations harmonieuses entre les communautés et l'épanouissement de tous les citoyens;

QUE copie de cette résolution soit envoyée à M. Ghislain Picard, chef de l'Assemblée des Premières Nations et du Labrador, à M. Pita Aatami, président de la Société Makivik, M. Justin Trudeau, premier ministre du Canada, à M^{me} Carolyn Bennett, ministre des Relations Couronne-Autochtones, à M. Marc Miller, ministre des Services aux autochtones, à M. François Legault, premier ministre du Québec, à M. Ian Lafrenière, ministre responsable des Affaires autochtones ainsi qu'à la FQM.

6.7 PROJET DE PLACES TEMPORAIRES EN GARDERIE (CPE) À SAINT-FRANÇOIS DE LA RIVIÈRE-DU-SUD

En réponse à la récente annonce du ministre de la Famille quant à l'accès aux places temporaires, le CPE Enfant-Bonheur souhaite que le Centre des loisirs de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud devienne le lieu d'une installation temporaire dans le but de rendre accessibles plus rapidement les places en services de garde octroyées à la région en 2013.

Il s'agit d'une opportunité d'offrir des places en services de garde éducatifs à l'enfance à 40 familles de la MRC de Montmagny et de positionner Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud comme lieu d'accueil d'un futur projet de CPE. Approximativement, le service de CPE temporaire pourrait être disponible dès la fin d'août. En cette période de COVID, la disponibilité des matériaux, du matériel éducatif et du mobilier pourrait avoir un impact sur la date d'ouverture.

L'installation temporaire nécessitera quelques mises à niveau afin que le bâtiment soit jugé conforme par le ministère de la Famille. Tel que discuté avec l'architecte responsable du projet le 2 juin dernier, des modifications mineures devront être effectuées rapidement (annexe 1). À la suite des discussions avec le ministère de la Famille, les modifications, considérées d'éléments relatifs au code du bâtiment, seront aux frais de la municipalité.

En ce qui concerne l'aménagement des lieux, ces éléments seront considérés dans le montant octroyé par le ministère pour le développement d'installations temporaires. De plus, certains achats seront faits par le biais du budget de la nouvelle installation permanente du CPE Enfant-Bonheur. Le CPE est en attente de précisions quant au budget octroyé par le ministère.

Tel que demandé par le ministère, les enfants auraient accès à des espaces de jeux intérieur et extérieur sécuritaires de grandes superficies, en plus d'offrir plusieurs commodités supplémentaires : une cuisine complètement aménagée, un bureau administratif, des espaces de rangement, etc.

Après analyse et discussion;

R-123-2021

IL EST PROPOSÉ par : Huguette Blais
APPUYÉ par : Sandra Proulx
ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'accepter favorablement la demande du CPE Enfant Bonheur à l'effet d'installer

temporairement dans le Centre des loisirs, un centre de la petite enfance (CPE) à compter de septembre 2021 jusqu'en fin d'année 2022. D'effectuer certains aménagements mineurs afin de rendre conformes les espaces occupés par le CPE. De demander un coût de location de 1000\$ mensuellement afin de couvrir les frais d'électricité, de chauffage, de climatisation et autres frais connexes reliés à l'occupation du Centre des loisirs.

7 LOISIRS

7.1 CINÉ PARC AMBULANT

Comme l'an passé, la MRC a proposé à toutes les municipalités la possibilité d'offrir à leurs contribuables la tenue d'un ciné-parc ambulant pour une ou deux soirées présentées par Les Arts de la scène de Montmagny dans chacune des municipalités. La MRC contribuera au financement au montant de 1500\$ par municipalité soit l'équivalent d'environ 50% du coût total.

Après analyse et discussion;

R-124-2021

IL EST PROPOSÉ par : Huguette Blais

APPUYÉ par : Jean-Guy St-Pierre

ET UNANIMEMENT RÉSOLU de tenir cette activité à Saint-François de la Rivière-du-Sud pour une soirée sans chansonnier vers la fin du mois d'août.

8 TRAVAUX PUBLICS

8.1 SOUMISSIONS POUR LES LIGNES DE RUES ET ROUTES MUNICIPALES 2021

Des soumissions ont été demandées pour le traçage des lignes de rues et routes pour 2021.

La liste des soumissionnaires est la suivante :

Permaligne	0.21\$ / ML avant taxes
Signalisation Girard Inc.	0.60\$ / ML avant taxes
Scelltech	Refus

Après analyse et discussion;

R-125-2021

IL EST PROPOSÉ par : Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par : Yves Laflamme

ET UNANIMEMENT RÉSOLU de retenir les services du plus bas soumissionnaire soit la compagnie Permaligne au coût de 0.21\$ du mètre linéaire pour le traçage des lignes de rues et routes municipales pour 2021.

9 EAU – AQUEDUC –EGOUTS

9.1 ACHAT DE PASS-10 BULK CHEZ KEMIRA POUR L'USINE D'EAU POTABLE

Régulièrement, la Municipalité doit procéder à l'achat de produits divers pour le traitement de l'eau potable. Une soumission a été demandée pour le produit PASS-10 BULK de KÉMIRA.

La soumission reçue est au montant de 9934.50\$ avant taxe.

Après analyse et discussion;

R-126-2021

IL EST PROPOSÉ par : Jean-Guy St-Pierre

APPUYÉ par : Chantal Blanchette

ET UNANIMEMENT RÉSOLU de procéder à l'achat de PASS-10 bulk chez KÉMIRA pour l'usine d'eau potable.

9.2 SOUMISSIONS POUR L'ACHAT DE DÉTECTEURS DE GAZ POUR L'USINE D'EAU POTABLE

Des soumissions ont été demandées pour l'achat de deux détecteurs de gaz pour l'usine d'eau potable afin de prévenir des drames humains dû à de possibles émanations de différents gaz reliés aux différents produits indispensables utilisés dans une usine de traitement d'eau potable.

Un détecteur portable 4 gaz (LEL, O2, CO et H2S) 1147.91\$

Un détecteur d'Ozone portatif 0-1/5 PPM 3375.10\$

Après analyse et discussion;

R-127-2021

IL EST PROPOSÉ par : Chantal Blanchette

APPUYÉ par : Sandra Proulx

ET UNANIMEMENT RÉSOLU de procéder à l'achat de deux détecteurs pour différents gaz pour l'usine d'eau potable selon la soumission proposée.

10 INCENDIE - SÉCURITÉ PUBLIQUE et/ou CIVILE

10.1 DÉPÔT DU RAPPORT MENSUEL DU SERVICE DES INCENDIES POUR LE MOIS DE MAI 2021

Le rapport mensuel du service des incendies pour le mois de mai 2021 est déposé au conseil.

11 URBANISME

11.1 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE POUR LE 918, CHEMIN SAINT-FRANÇOIS OUEST

ADRESSE : 918, chemin Saint-François Ouest

LOT : 3 475 984

DEMANDE : La demande de dérogation mineure vise à autoriser le lotissement d'un terrain résidentiel non desservi, à plus de 100 mètres d'un cours d'eau, qui possède une largeur minimale de 41,87 mètres lorsque l'article 5.2 du règlement de lotissement n° 112-1990 permet uniquement une largeur minimale de 50

mètres lors d'une opération de lotissement pour un terrain résidentiel non desservi à plus de 100 mètres d'un cours d'eau.

Après analyse et discussion;

R-128-2021

IL EST PROPOSÉ par : Yves Laflamme
APPUYÉ par : Huguette Blais
ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'accepter, sur recommandation du comité consultatif d'urbaniste (CCU), la demande de dérogation mineure pour le 918, chemin Saint-François Ouest.

12 DOSSIERS ET PROJETS EN COURS

12.1 ÉTUDE POUR LA CARACTÉRISATION DE L'HABITAT DES MILIEUX NATURELS POUR LA MONTÉE DE MORIGEAU PAR TETRA TECH QI INC.

Avant de procéder aux travaux de réfection de la montée de Morigeau, une étude pour la caractérisation de l'habitat des milieux naturels s'avère exigée par le ministère de l'environnement dû au remplacement du ponceau situé sur le tronçon sud. La firme Tetra Tech QI Inc propose de produire cette étude au montant de 3500.00\$ taxes en sus.

Après analyse et discussion;

R-129-2021

IL EST PROPOSÉ par : Chantal Blanchette
APPUYÉ par : Jean-Guy St-Pierre
ET UNANIMEMENT RÉSOLU de confier à la firme Tetra Tech QI Inc le mandat de produire une étude pour la caractérisation de l'habitat des milieux naturels au montant de 3500\$ taxes en sus.

12.2 PRÉPARATION DU MANDAT DE CONTRÔLE QUALITATIF DES MATÉRIAUX AINSI QUE LA SURVEILLANCE BUREAU ET CHANTIER DES TRAVAUX PAR LA FIRME TETRA TECH QI INC. (MONTÉE DE MORIGEAU)

Lors de l'exécution des travaux de réfection de la montée de Morigeau, un contrôle qualitatif des matériaux ainsi que la surveillance bureau et chantier des travaux seront requis. Afin de réaliser ce mandat, la firme Tetra Tech QI Inc a soumis une proposition au montant de 13500\$ taxes en sus.

Après analyse et discussion;

R-130-2021

IL EST PROPOSÉ par : Huguette Blais
APPUYÉ par : Jean-Yves Gosselin
ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'accorder à la firme Tetra Tech QI Inc le mandat pour le contrôle qualitatif des matériaux ainsi que la surveillance bureau et chantier des

travaux de la montée de Morigeau au montant de 13500\$ taxes en sus.

13 CORRESPONDANCE

Aucun point.

14 VARIA

14.1 Vieux pont de fer de Saint-François de la Rivière-du-Sud

Les vestiges du vieux pont de fer qui enjambait la Rivière-du-Sud et qui était tombé à l'automne 2019 avait été remis temporairement en attendant sa vente pour le vieux fer. Les prix pour le fer recyclé étant à un niveau très élevé, le conseil a convenu de procéder à la vente de ces vestiges du passé.

15 PÉRIODE DE QUESTIONS

Séance à huis clos, les questions pourront être acheminées par courriel à l'adresse courriel suivante : dg@stfrancois.ca.

16 LEVÉE DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE À HUIS CLOS

L'ordre du jour étant épuisé,

R-131-2021

IL EST PROPOSÉ par : Chantal Blanchette

APPUYÉ par : Sandra Proulx

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'accepter de lever la séance régulière du conseil. Il est présentement 21h10.

_____ Maire

_____ Directeur général

Je, Frédéric Jean, Maire de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.